

# Rapport d'activité 2022



*C'est*  
**AVEC LE**   
*que nous*  
**CONSTRUISONS**  
**L'AVENIR !**

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

**REÇU EN PREFECTURE**  
Le 08/12/2023

Application agréée E.legalite.com

# Sommaire

Cœur d'Essonne Agglomération	p.4
Une Agglo de proximité	p.10
Une Agglo dynamique	p.16
Une Agglo solidaire	p.22
Une Agglo éco-engagée	p.28
Une Agglo audacieuse	p.36
Annexes	p.42

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité des services de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2022 (article L5211 - 39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**Rédaction** : Services de Cœur d'Essonne Agglomération  
**Conception graphique et mise en page** : Direction de la Communication  
**Crédits photos** : Direction de la Communication, AdobeStock.

Imprimé en septembre 2023 par Quarante six.

© Cœur d'Essonne Agglomération 2023

Madame, Monsieur,

2022 aura été marquée par la concrétisation de nombreux projets pour nos 203 000 habitants. Ainsi, par exemple, la nouvelle crèche collective à Saint-Germain-lès-Arpajon est venue grandement augmenter l'offre d'accueil de la petite enfance pour la partie Sud de notre territoire. Au Nord du territoire, notre politique de lecture publique s'est considérablement enrichie par la médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois, un édifice majeur dédié à la culture sous toutes ses formes, implanté au cœur d'un quartier populaire, au plus près d'une population qui en est trop souvent éloignée, et accessible à toute l'Agglomération grâce à notre réseau intercommunal.

L'occasion pour moi d'honorer la mémoire d'Olivier Léonhardt qui nous a quitté au début de l'année 2022. Il aurait été très ému et fier de voir tous ces enfants et jeunes adultes qui accourent à la médiathèque à laquelle nous avons naturellement donné son nom, tant elle symbolise la vision politique d'un homme engagé pour l'accès à un service public de qualité et la multiplication des lieux d'ouverture pour tous les habitants de sa ville dont il fut maire, de son Agglomération dont il fut le président-fondateur et de son département dont il fut le parlementaire. Proche, dynamique, solidaire, éco-engagée et audacieuse qualifient Cœur d'Essonne Agglomération.

Proche : nos services publics du quotidien s'améliorent chaque jour pour nos routes et nos rues, nos réseaux d'eau, traiter nos déchets, la qualité et l'accessibilité de nos bâtiments publics, de nos bois, parcs et jardins.

Dynamique : nos équipements culturels et sportifs, répartis aux quatre coins de l'Agglomération, s'attachent à proposer une programmation riche mais accessible, à rester toujours ouverts malgré les difficultés financières. Là où d'autres ferment les piscines, nous accueillons 450 000 baigneurs chaque année.

Solidaire : l'Agglo agit pour préserver et surtout développer l'offre de soins de proximité, à l'hôpital ou en ville, pour accompagner chacune et chacun dans ses droits, à se loger, à adapter son habitat, à trouver un emploi et à mieux vivre ensemble.

Éco-engagée : Cœur d'Essonne déploie ses programmes en faveur des déplacements alternatifs et pratiques à la voiture, d'une alimentation bio et locale, d'une nature protégée et qui retourne en ville, d'énergies renouvelables et mieux consommées.

Audacieuse : nous soutenons des filières technologiques de pointe, telles que le drone civil, ou encore l'avènement d'un grand pôle de production cinématographique de portée européenne. L'audace encore d'accueillir, avec succès, pendant au moins 10 ans, la plus grande fête populaire de France, celle de l'Humanité et ses 400 000 visiteurs : un rayonnement territorial national, des retombées économiques et l'assurance du développement des grandes infrastructures de transport.

Tout cela est possible grâce au travail de nos 670 agents et l'implication des 59 élus communautaires, en synergie avec nos 21 communes.

**Éric BRAIVE,**  
Président de Cœur d'Essonne Agglomération



# Cœur d'Essonne Agglomération



**203 000 habitants**  
**21 communes**

Un territoire entre ville et campagne,  
à seulement **25 km de Paris**

Au carrefour d'**axes routiers stratégiques**  
et doté d'un potentiel de développement rare  
en Île-de-France

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
**REÇU EN PREFECTURE**  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com

## Quelles sont les compétences de l'Agglomération ?

- Développement économique
- Aménagement du territoire et de La Base 217
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Gestion de l'assainissement et de l'eau potable
- Gestion de la voirie d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Gestion de la Maison de Services aux Publics
- Développement du réseau Très Haut Débit
- Action sociale
- Mise en réseau de la lecture publique
- Soutien aux actions culturelles et sportives
- Aménagement et entretien des espaces naturels\*
- Accompagnement à la transition agricole et alimentaire
- Gestion des poteaux incendie
- Gestion des structures petite enfance\*\*
- Éclairage public et signalisation lumineuse
- Gestion de la Maison des syndicats
- Accueil des Gens du voyage

\* compétence exercée sur les 10 villes situées au nord du territoire

\*\* compétence exercée sur les 11 villes situées au sud du territoire

## Comment l'Agglomération fonctionne-t-elle ?

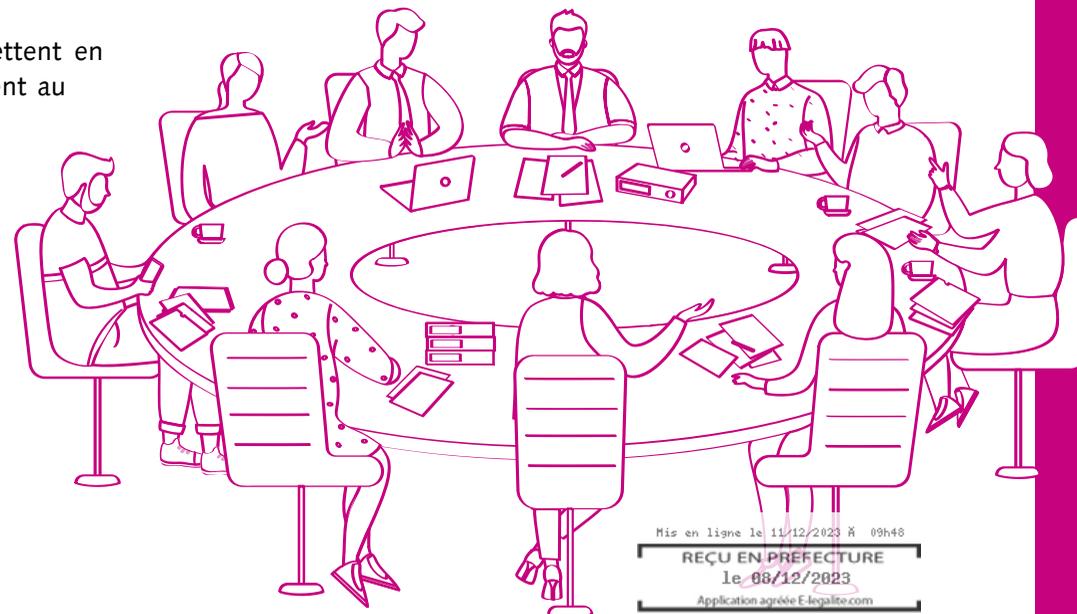
**Les commissions thématiques**, ouvertes à tous les conseillers municipaux, permettent de préparer les projets et dossiers soumis au Conseil communautaire.

**Le Bureau communautaire**, organe exécutif, réunit 21 élus (représentant chacune des 21 villes) : le Président de l'Agglomération, 15 Vice-présidents et 5 Vice-présidents délégués.

**Le Conseil communautaire** se compose quant à lui de 59 conseillers. Chacune des villes de l'Agglomération y est représentée, proportionnellement à sa population.

**Le Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne (CODEVIC)**, composé de 169 bénévoles (dont 62 habitants tirés au sort) représentatifs du territoire, contribue lui aussi aux grands projets de l'Agglomération. Cette année, les membres du CODEVIC ont consacré une grande partie de leurs travaux à la transition agricole et alimentaire, à la prévention des déchets, à la santé et l'accès aux soins. Ils ont permis de faire émerger de nouvelles initiatives citoyennes.

**Les 670 agents de l'Agglomération** mettent en œuvre les objectifs politiques et travaillent au service des habitants et du territoire.



## Quelles sont ses ressources ?

**146 889 107 € de fonctionnement**  
**46 708 600 € d'investissement**

Ce budget est complété par 6 budgets annexes : l'assainissement pour 20,4 millions d'euros, La Base 217 pour 18,7 millions d'euros, l'Espace Jules Verne pour 2,97 millions d'euros, le programme Sésame pour 1,61 million d'euros, les parcs d'activités pour 1,55 million d'euros et l'Hôtel d'entreprises pour 229 000 euros.

**Soit un budget total de 238 millions d'euros pour l'année 2022.**

## Quelques chiffres clés



**203 000 habitants**  
sur 21 villes



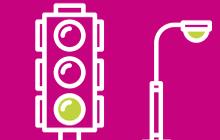
**30 zones d'activités**  
communautaires



**200 hectares d'espaces**  
verts communautaires



**+ de 500 km**  
d'assainissement



**138 carrefours à feu**  
et 26 000 points lumineux



**60 000 emplois**



**600 km de voirie**  
et 190 km de pistes cyclables



**30 équipements culturels**  
(médiathèques, conservatoires,  
cinéma, théâtre, centre d'art, etc.)



**11 équipements sportifs**  
(piscines, halle de skate, stades)



**15 structures petite enfance**  
(crèches familiales, collectives,  
relais petite enfance)

# 10 temps forts de l'année 2022

**Internet - Très Haut Débit**

## STOP

**AUX COUPURES SAUVAGES DE LA FIBRE !**

*Mobilisons-nous ensemble !*

**SIGNEZ LA PÉTITION**  
sur [www.coeuresonne.fr](http://www.coeuresonne.fr)

ou **en remplissant le coupon mobilisation** disponible dans nos accueils

Février 2022 : Lancement d'une **grande pétition publique** pour dire stop aux coupures sauvages de la fibre.



Mars 2022 : coordination de **collectes solidaires** en soutien aux populations ukrainiennes.



Avril 2022 : **ouverture du Modul'Air**.



Mai 2022 : Accueil du **Far'n High, étape officielle de la coupe du monde de skate**, au sein de la Halle de skate de l'Agglo.



Septembre 2022 : Ouverture d'un **nouvel équipement de 2400 m<sup>2</sup> dédié à la culture** : la médiathèque Olivier Léonhardt à Sainte-Geneviève-des-Bois.



Septembre 2022 : **1<sup>ère</sup> édition de la Fête de l'Humanité** sur le territoire. Près de 400 000 festivaliers.



Novembre 2022 : **plantation d'une forêt urbaine** de 6 000 pieds à Villiers-sur-Orge.

**FAITES DES ÉCONOMIES ET PARTICIPEZ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Bénéficiez de **tarifs négociés et avantageux** grâce aux **achats groupés** de l'Agglo sur une sélection de produits

**Du 21 SEPTEMBRE au 21 OCTOBRE 2022**

Inscription gratuite et sans engagement sur [www.coeuresonne.fr](http://www.coeuresonne.fr) ou en flashant le QR code

Octobre 2022 : lancement d'une **opération d'achats groupés citoyens** pour inciter les habitants à s'équiper en ampoules LED, en vélos électriques, en récupérateurs d'eau de pluie et en bois de chauffage.



Novembre 2022 : ouverture d'une **nouvelle crèche collective** de 40 berceaux et d'un **nouveau Relais Petite Enfance** à Saint-Germain-lès-Arpajon

**CRISE DE L'ÉNERGIE**

## L'AGGLO AGIT !

**4 ACTIONS FORTES**

- Éclairage** : Extension du plan de réduction de l'éclairage public nocturne en accord avec les villes ; Extinction de l'éclairage nocturne extérieur de nos 70 équipements
- Température** : -1°C de chauffage dans nos 70 équipements (hors petite enfance) ; -2°C dans l'eau de nos 6 piscines

[www.coeuresonne.fr](http://www.coeuresonne.fr)

Novembre 2022 : lancement d'un **Plan de sobriété à l'échelle du territoire** pour limiter les consommations énergétiques de l'Agglomération, notamment autour de l'éclairage public et des équipements nautiques.

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN

# Une Agglo de proximité

Temps forts 2022

Voirie  
Assainissement  
Incendie  
Urbanisme  
Espaces verts  
Patrimoine bâti  
Petite Enfance

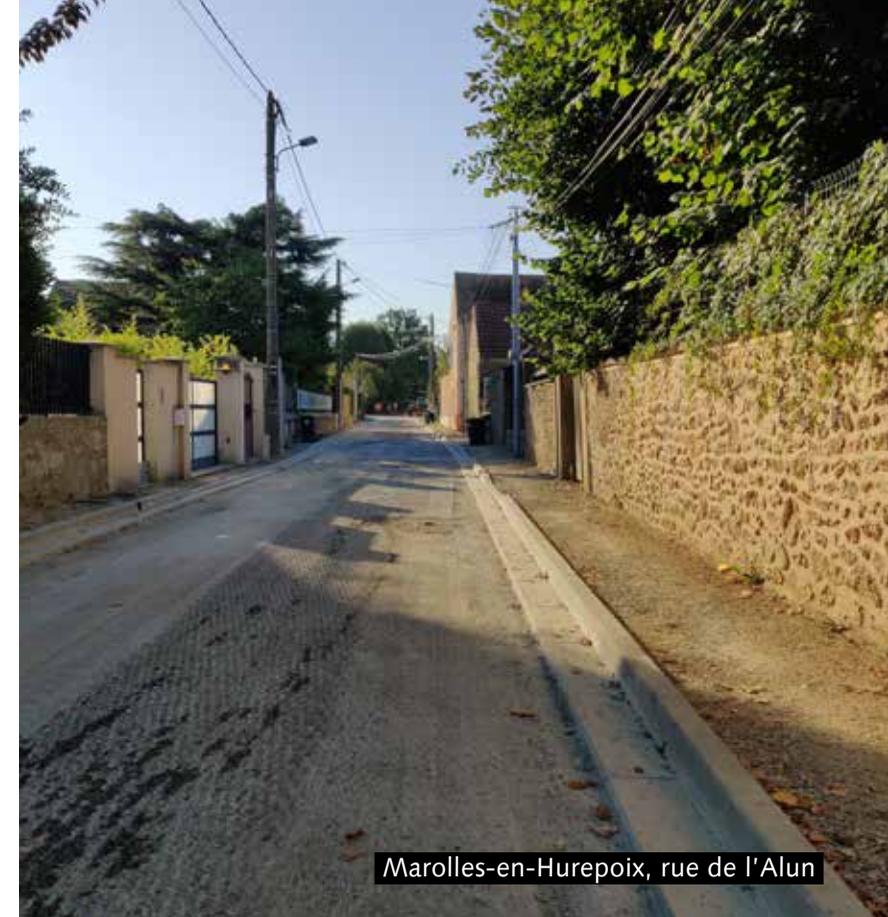


## Des opérations de voirie menées en coordination avec tous les services urbains

Au cours de l'année, les équipes de l'Agglomération ont réalisé plus de **370 interventions d'entretien** (affaissements de chaussée, mises en sécurité, etc.) sur l'ensemble des voiries communautaires.

**85 opérations d'investissement ont également été menées, en étroite coordination avec les autres services urbains de l'Agglomération**, afin de réaliser des travaux d'envergure : réfection de trottoirs (7,5 km au total), de chaussées (5 km réalisés) ou réaménagement de voiries.

**Deux ouvrages d'art ont quant à eux fait l'objet de travaux spécifiques** cette année : celui de la rue du Moulin à Égly (remplacement du tablier) et celui de la rue Eugène Lagauche à Saint-Germain-lès-Arpajon (restructuration du pont).



Marolles-en-Hurepoix, rue de l'Alun

Assainissement

## 2 800 interventions liées à l'assainissement

**Plus de 2 800 interventions** liées à la compétence assainissement ont été effectuées en 2022, tant en entretien préventif qu'en interventions d'urgence (débordements dus au déversement d'eaux pluviales non infiltrées à la parcelle ou à la présence de lingettes obstruant les canalisations par exemple).

**Les équipes de l'Agglomération ont également procédé à la réalisation de 94 nouveaux branchements cette année.**

Afin d'améliorer la qualité du réseau et d'éviter tout risque pour l'environnement, **les démarches de mise en conformité des branchements privés se sont poursuivies**. Un dispositif plus particulier a été mené sur le secteur de Marolles-en-Hurepoix avec la réalisation d'études hydrauliques (pour un montant de 1,5 million d'euros).

**Au total, 2,8 millions d'euros de dépenses ont été consacrés aux travaux d'assainissement.**





## 1 179 points d'eau incendie contrôlés

Suite aux évolutions réglementaires, une étude du maillage (en matière d'hydrants) a été menée sur le territoire et a permis d'identifier des zones « d'ombre », c'est-à-dire des secteurs où les points d'eau sont absents ou trop éloignés du risque à défendre. Pour répondre à cet enjeu essentiel de sécurité, une enveloppe de 4,7 millions d'euros a été réservée dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement 2022-2026. Les travaux de création ou d'extension du réseau ont d'ores et déjà commencé.

**Sur les quelques 2 000 hydrants répertoriés sur le territoire, l'Agglomération enregistre désormais un taux de conformité de 98%.**

Parallèlement, Cœur d'Essonne Agglomération a pu poursuivre ses démarches d'accompagnement auprès des communes pour les aider à formaliser les arrêtés nécessaires (chaque maire conservant ses pouvoirs de police en la matière) aux opérations de défense incendie.

Urbanisme

## Un nouveau guichet unique d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, **de nouvelles conventions d'autorisation du droit des sols sont entrées en vigueur** avec 13 communes du territoire afin d'assurer une meilleure qualité de service.

Parmi les nouveautés mises en place, **la création d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme qui permet désormais aux habitants de déposer leurs demandes** (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.) **par voie numérique.** À l'initiative de cette solution logicielle mutualisée, l'Agglomération a accompagné les différentes communes dans la mise en œuvre de ce nouvel outil qui implique de nombreux changements pour tous les instructeurs.

Au total, **600 dossiers d'autorisations d'urbanisme ont été instruits** par l'Agglomération (pour le compte des communes partenaires) en 2022.



## 200 ha d'espaces naturels entretenus

En charge de l'entretien de près de 200 ha (répartis sur plus d'une centaine de sites : sites naturels, bassins pluviaux, sites sportifs, ZAE, etc.), **les équipes de l'Agglomération ont procédé au suivi phytosanitaire de 1 300 arbres.**

**Les 222 aires de jeux et structures sportives de plein air ont également fait l'objet de surveillances et de contrôles réguliers** et, le cas échéant, de réparations (pour un montant total de 170 000 euros TTC).

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN



La Vallée de l'Orge



## 2 nouvelles constructions majeures

De multiples travaux d'entretien ont été réalisés tout au long de l'année dans les bâtiments communautaires et équipements publics de l'Agglomération pour assurer la pérennité du patrimoine bâti, répondre aux besoins des services, des usagers et poursuivre la politique de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.

2 nouvelles constructions ont également pu voir le jour en 2022 : la médiathèque Olivier Léonhardt, installée à Sainte-Geneviève-des-Bois, et la crèche collective située à Saint-Germain-lès-Arpajon.

Toutes deux constituent des projets majeurs, au regard des investissements qu'elles représentent (respectivement 13 et 4,6 millions d'euros) mais aussi des services qu'elles vont pouvoir offrir aux usagers (2 400 m<sup>2</sup> dédiés à la culture pour la médiathèque Olivier Léonhardt, un bâtiment HQE et une nouvelle offre de 40 berceaux pour la crèche collective à Saint-Germain-lès-Arpajon).



Médiathèque Olivier Léonhardt à Sainte-Geneviève-des-Bois

## Petite Enfance

### Près de 500 demandes instruites par le guichet unique Petite Enfance

489 demandes de places en crèches ont été déposées au Guichet unique et 185 ont pu être attribuées au cours de l'année 2022. Une nouvelle organisation, par bassin de population, a d'ailleurs été mise en place pour que les familles puissent bénéficier de l'offre la plus adaptée à leurs besoins et leur lieu de résidence.

L'année 2022 a également été marquée par l'aboutissement de plusieurs grands projets :

- la réouverture du Relais Petite Enfance d'Ollainville-Égly permettant la reprise des matinées collectives pour les assistantes maternelles indépendantes du secteur mais aussi l'accueil et l'information pour les familles à la recherche d'un accueil individuel,
- la fusion de la halte-garderie et de la crèche familiale d'Égly, afin d'offrir un total de 47 places sur la structure,
- l'ouverture d'une nouvelle crèche collective à Saint-Germain-lès-Arpajon (disposant de 40 places) et d'un nouveau Relais Petite Enfance. De quoi améliorer l'offre d'accueil des tout-petits et offrir un point d'information aux parents et professionnels de la petite enfance.



Crèche collective - Saint-Germain-lès-Arpajon

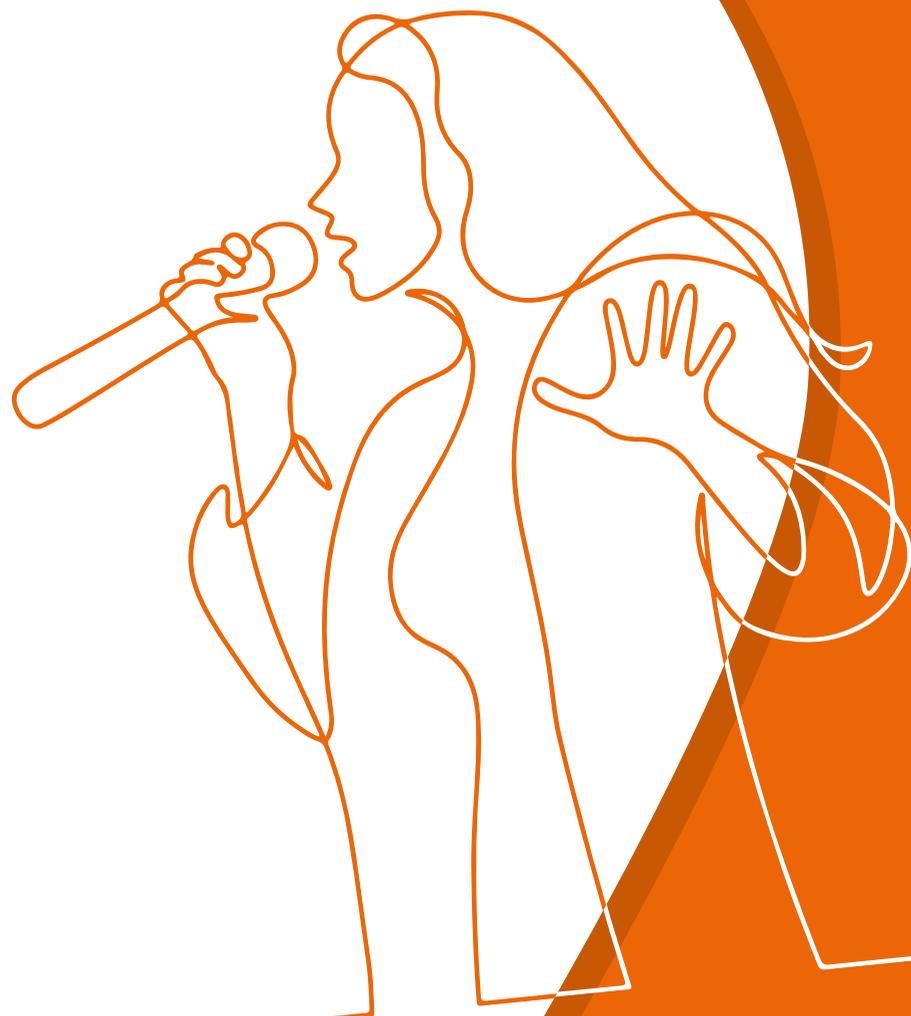
Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN



# Une Agglo dynamique

Temps forts 2022

CAC Brétigny  
Théâtre Brétigny  
EMC  
Théâtre de l'Arlequin  
Réseau des médiathèques  
Conservatoires  
Équipements sportifs

Centre d'Art Contemporain

## 2 808 élèves sensibilisés à l'art contemporain par le CAC

3 projets majeurs ont particulièrement résonné au sein du CAC Brétigny (Centre d'Art Contemporain) cette année.

Le premier, intitulé *ELGER*, a réuni des actions menées par des artistes, en collaboration avec diverses structures du territoire (écoles, collège, maison d'arrêt, espaces d'insertion, hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, etc.).

Le second, *Transmissions*, a pris la forme d'une webradio, permettant aux jeunes de créer des podcasts en lien avec les expositions, les œuvres et les artistes.

Enfin, l'exposition *Nid*, dont le commissariat a été réalisé collectivement par l'équipe du CAC Brétigny (dans le cadre de l'École) a donné lieu à un espace de pratique libre mais aussi à de nombreux ateliers et rendez-vous avec le public.



Le dispositif « Billets suspendus » s'est poursuivi au Théâtre Brétigny



## 112 « billets suspendus » proposés au Théâtre Brétigny

Au Théâtre Brétigny, l'année 2022 a, elle aussi, été rythmée par plusieurs projets audacieux. *Artificielles* (de la Compagnie *Tout un ciel*) a par exemple permis d'associer comédiens professionnels et habitants du territoire. Ce spectacle a été joué à Paris mais aussi en off du Festival d'Avignon.

Autre temps fort : *Le Donjon en carton* d'Olivier Grossetête. Cette œuvre collective et éphémère a réuni près de 619 personnes, mobilisées pour construire et reproduire à l'identique le donjon de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Spectacle de cirque festif et participatif, *En attendant le grand soir* (de la Compagnie *doux supplice*) a lui aussi fait carton plein avec près de 580 spectateurs / participants à l'espace Aragon d'Ollainville.

Soucieux d'ouvrir sa programmation au plus grand nombre et de développer le principe de solidarité, le Théâtre Brétigny a poursuivi son dispositif relatif aux « billets suspendus » (permettant d'acheter un billet de plus pour l'offrir à un spectateur potentiel). 112 billets solidaires ont ainsi été proposés cette saison.

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN



## + de 67 000 spectateurs accueillis à l'EMC (Théâtre et cinéma)

48 représentations ont eu lieu du côté du théâtre de l'Espace Marcel Carné - EMC. Elles ont ainsi bénéficié à près de 15 000 spectateurs au total.

Afin de poursuivre son travail de soutien à la création, l'EMC a, à nouveau, accueilli plusieurs artistes et compagnies en résidence. Les équipes se sont également engagées dans **la réalisation de 2 productions déléguées** à rayonnement national (*Fahrenheit 451* de Mathieu Coblentz et *Je suis Gréco* de Léonie Pinget), ainsi que dans la production d'un documentaire-fiction mêlant théâtre et cinéma et intitulé *Révelations*.

**Une Convention Régionale d'Éducation Artistique et Culturelle (CREAC) a par ailleurs été signée**, permettant notamment à 10 classes de lycées du territoire de profiter d'ateliers dédiés.

Différentes actions ont aussi été menées en faveur de **l'inclusion des personnes en situation de handicap**. Désormais, des casques sont par exemple mis à disposition des personnes malentendantes sur tous les spectacles de théâtre.

Du côté du cinéma, **360 films ont été joués** (ce qui représente près de 52 317 entrées) avec un fort volet dédié à l'éducation à l'image puisque l'EMC a pu proposer 275 séances réservées aux scolaires.



Normalito

© Emilie Zeitzig

Théâtre de l'Arlequin

## 52 représentations au Théâtre de l'Arlequin

Confié à la Compagnie *Baroda*, le Théâtre de l'Arlequin a maintenu sa politique tarifaire non marchande en laissant à chaque spectateur **le libre choix de sa participation : 1, 2, 5 ou 10 euros**.

Cette démarche d'accessibilité s'est également illustrée dans **les partenariats** menés tout au long de l'année avec les structures locales, dans **l'implication du Théâtre auprès des scolaires** (notamment avec le lycée professionnel de Morsang) et dans **la dynamique d'ouverture réalisée à destination des compagnies émergentes** (résidences, mise à disposition de salles, d'équipements techniques ou de personnels).

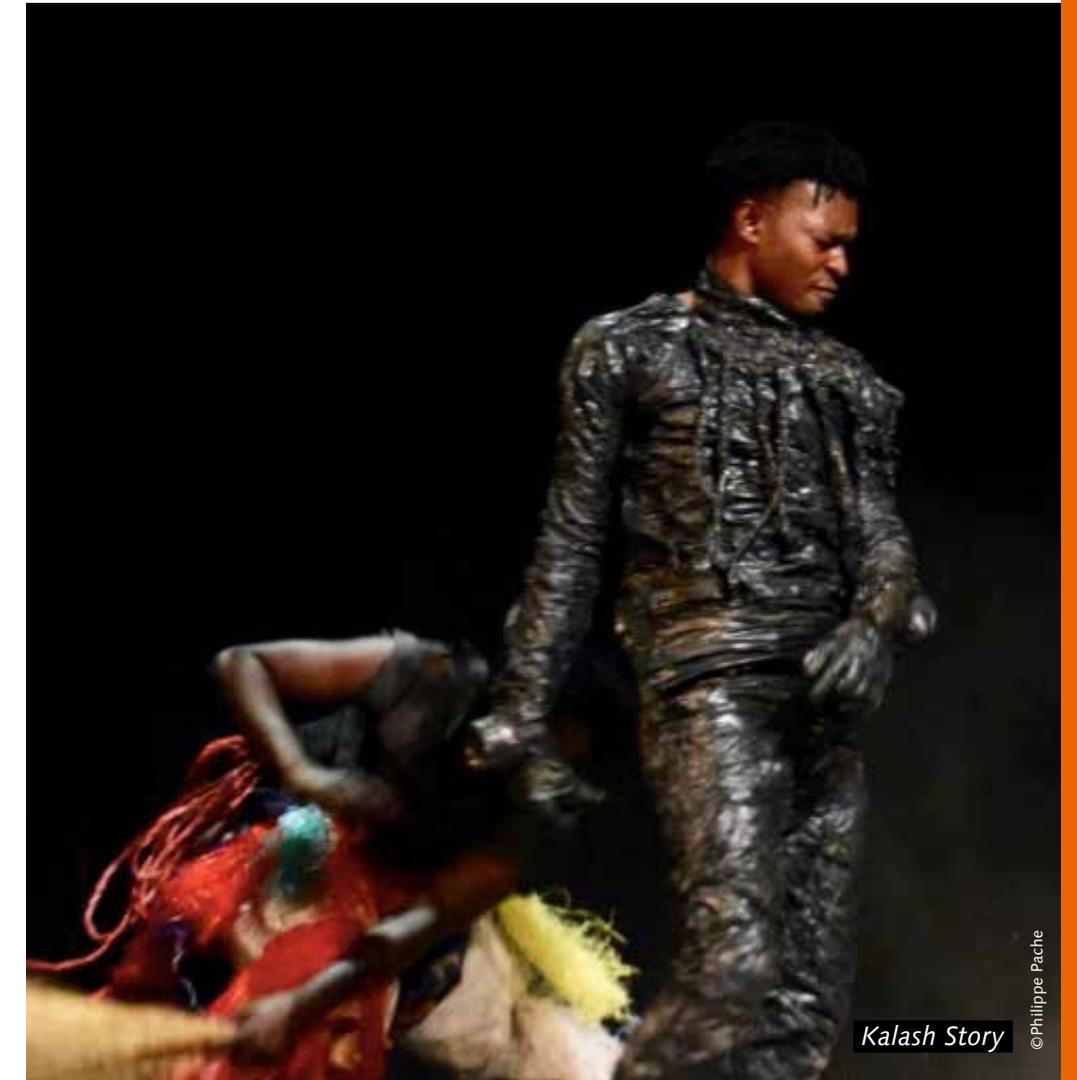
Avec 52 représentations et plus de 2 000 spectateurs, le Théâtre de l'Arlequin a su rassembler autour de projets majeurs tels que **le spectacle *Kalash Story*, créé simultanément en France, au Mali et en République Démocratique du Congo** et présenté dans le cadre du festival EMFest 2022.

Il s'est par ailleurs distingué par **des projets audacieux comme *KotEsope* (qui a rassemblé près d'un million de vues sur les réseaux sociaux)**, le développement de programmes de réalité virtuelle, en partenariat avec l'association essonnienne *Culture 360* mais aussi la poursuite de son rayonnement international (au Mali, en République Démocratique du Congo, en Inde ou au Bangladesh).

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN



Kalash Story

© Philippe Pache



## + 8 770 nouvelles inscriptions dans les médiathèques du réseau

Tout au long de l'année, l'ensemble du réseau des médiathèques a poursuivi ses missions afin d'accueillir les usagers, **de faire vivre la culture et de la diffuser au plus grand nombre**. Une action itinérante inédite autour du sport (initiée dans le cadre d'un appel à projets régional) a par exemple été proposée durant l'été. Cette « Olympiade culturelle » a été l'occasion de valoriser les collections, de proposer un marathon e-sport dans plusieurs médiathèques et de mener des projets partenariaux avec diverses structures du territoire.

Afin d'offrir plus de confidentialité aux usagers, mais aussi **plus de temps de médiation aux médiathécaires**, de nouveaux automates (assurant l'enregistrement des prêts et des retours) ont été installés à Morsang-sur-Orge et Saint-Germain-lès-Arpajon.

L'année 2022 a également été marquée par **l'ouverture de la médiathèque Olivier Léonhardt à Sainte-Geneviève-des-Bois**. Près de 4 000 personnes ont assisté à son inauguration et sont venues découvrir les différents espaces proposés : jeux vidéo, auditorium, fablab, etc. **En seulement 3 mois, cet équipement de toute nouvelle génération a enregistré 1 770 nouvelles inscriptions (dont près de 70% pour des usagers de moins de 18 ans)**.

Par ailleurs, une enquête (menée sur le terrain et en ligne) a été lancée en fin d'année pour **mieux appréhender les « non publics »** du réseau (personnes ne fréquentant pas les médiathèques). 560 réponses ont pu être récoltées ; ces dernières permettront d'alimenter le futur schéma de développement de la lecture publique et d'adapter l'offre actuelle.

Conservatoires

## Des projets transversaux menés par les 3 conservatoires

**En 2022, toutes les disciplines proposées par les conservatoires communautaires ont enfin pu reprendre leurs cours en présentiel** (pour rappel, les pratiques collectives telles que la danse et les chorales étaient suspendues jusqu'à fin 2021).

**Plusieurs projets transversaux**, tels que la Master class chant classique de Laure Delcampe, le projet *Frappa Dingues* (40 élèves et près de 80 instruments) ou encore le ciné-concert de l'orchestre à cordes, ont été organisés cette année, **illustrant ainsi toute la force du collectif des 3 conservatoires**.

Les examens de fin de cycles ont par ailleurs été harmonisés au sein des trois établissements.



## 450 000 entrées enregistrées dans les 6 piscines

**Les équipements sportifs de l'Agglomération ont poursuivi l'ensemble de leurs missions d'accueil et d'enseignement pédagogique** auprès des publics scolaires notamment.

Au total, les 6 piscines de Cœur d'Essonne Agglomération ont ainsi enregistré **près de 450 000 entrées au cours de l'année 2022**, tous publics confondus (grand public, associations, scolaires, institutions, etc.).

Impactés par la crise énergétique de fin d'année, ces équipements ont cependant dû adapter leurs pratiques pour **mettre en œuvre le Plan de sobriété** voté par les élus. Les mesures prises par l'Agglomération (consistant à réduire la température de l'eau et à fermer les bassins durant les vacances de Noël uniquement) ont ainsi permis de préserver tous les temps d'apprentissages scolaires.

Événement clé de la rentrée, la **19<sup>e</sup> édition de la Valdorgienne** s'est quant à elle tenue le 18 septembre 2022. Cette course « run and bike », à la fois sportive et familiale, a rassemblé 520 participants.



© FocusKpture

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN

# Une Agglo solidaire

Temps forts 2022

Santé  
Accès aux droits  
Cap' Travaux  
Habitat  
Politique de la ville  
Emploi, formation et insertion



Collecte de sang organisée dans le cadre de la Fête du donneur



## Soutenir l'accès aux soins et la préservation de la santé

La dynamique préalablement engagée en matière de santé s'est illustrée par plusieurs temps forts au cours de l'année. Durant l'été, **12 séances gratuites d'activités sportives** ont par exemple été proposées aux habitants pour les aider à reprendre goût au sport. En octobre, les actions se sont concentrées sur **la lutte contre le cancer du sein** (avec la confection solidaire de bonnets de chimiothérapie) tandis qu'en novembre, l'Agglomération a accompagné l'opération *Moi(s) sans tabac* en organisant et en finançant **48 consultations tabacologiques** dans divers lieux du territoire.

Parallèlement, l'Agglomération a poursuivi son engagement en faveur de l'accès aux soins, **en soutenant l'installation ou le maintien des professionnels de santé** sur le territoire mais aussi en accordant **une subvention exceptionnelle de 100 000 euros à l'hôpital d'Arpajon**.

Cœur d'Essonne Agglomération a également apporté son **soutien aux diverses opérations de collectes de sang** proposées sur les 21 villes de l'Agglomération et s'est associée à l'Établissement Français du Sang pour organiser la traditionnelle Fête du donneur.

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com  
21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN

Accès aux droits

## 26 000 personnes orientées par les structures d'accès aux droits

Les deux structures d'accès aux droits que compte l'Agglomération (la Maison de Services Au Public-France Services située à Arpajon et la Maison de la Justice et du Droit située à Villemoisson-sur-Orge) **ont réalisé près de 26 000 actes d'accueil et plus de 5 500 accompagnements aux démarches administratives en ligne**.

Au-delà de ces actions et afin de lutter encore un peu plus contre la fracture numérique, **des conseillers numériques ont également été déployés sur l'ensemble du territoire** (et plus particulièrement dans les médiathèques du réseau) pour proposer des temps d'accompagnement à la pratique des nouvelles technologies : ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.



## 382 Cœur d'Essonniens accompagnés dans leurs projets de travaux

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat 2020-2024, baptisée Cap'Travaux et cofinancée par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, s'est poursuivie tout au long de l'année, **montrant une forte demande de travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement**. La répartition des dossiers a donc été adaptée pour répondre à la réalité du terrain tout en restant à budget constant (augmentation du nombre de dossiers liés à la perte d'autonomie et baisse des autres thématiques moins sollicitées).

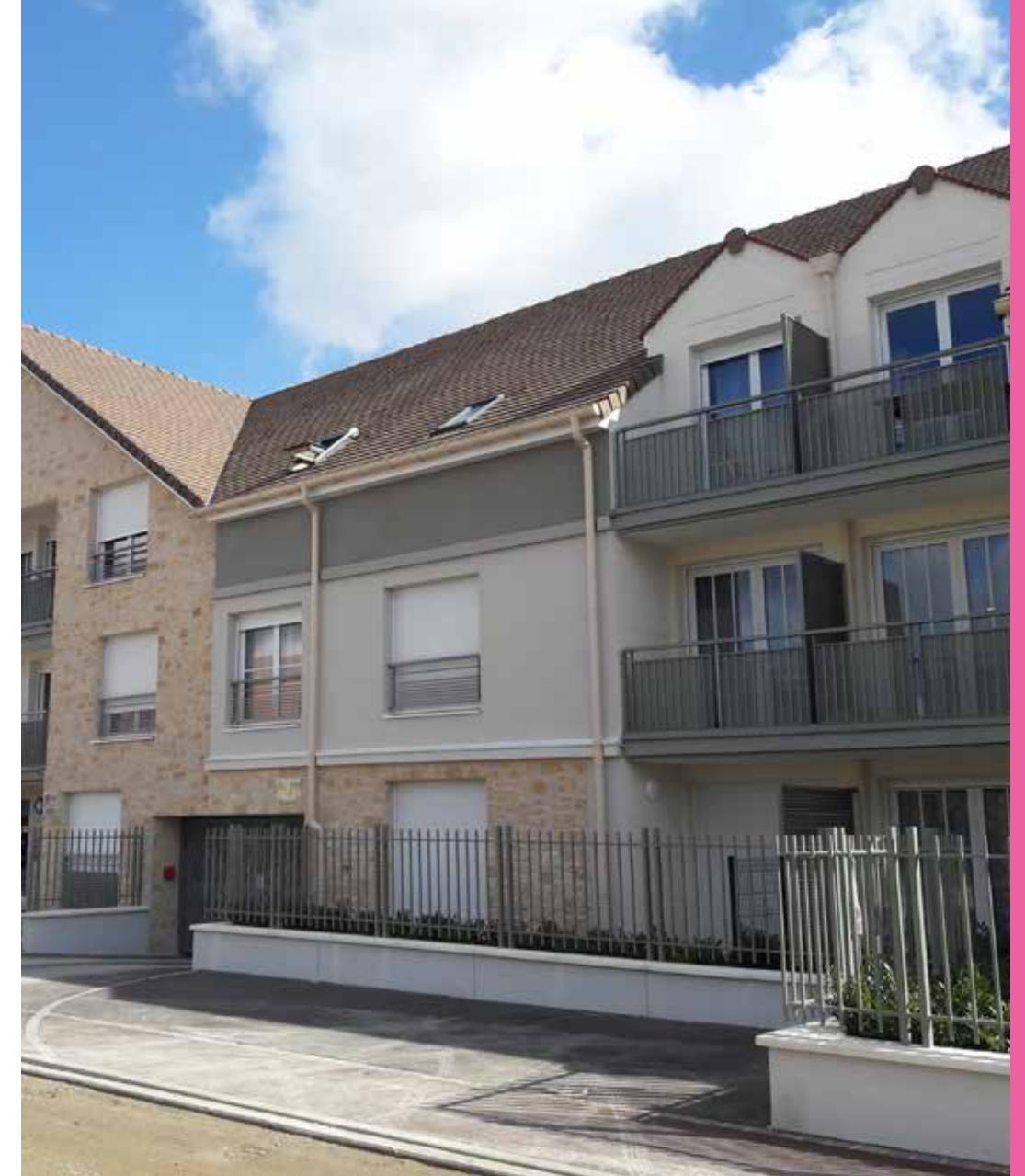
Grâce à ce dispositif et à l'accompagnement du Conseiller Info Énergie de l'Agglomération, **382 Cœur d'Essonniens ont pu bénéficier d'une visite-conseil à domicile pour établir leurs projets de travaux** et être conseillés sur les aides financières disponibles. La mise en place d'une nouvelle permanence, animée par un conseiller numérique (dans le cadre du Plan de Relance), a elle aussi permis de faciliter l'accompagnement des usagers en les aidant à réaliser leurs demandes d'aides financières en ligne.

## 1 333 logements neufs

La réforme des attributions de logements sociaux s'est traduite par **le lancement du « plan partenarial de gestion de la demande de logement social et de l'information du demandeur »**. Plusieurs groupes partenaires, associant les communes et les réservataires de logement social, ont travaillé à son élaboration pour réfléchir à la mise en réseau des lieux d'accueil des demandeurs et à la mise en place d'un système de cotation des demandes, harmonisé à l'échelle de l'Agglomération.

**Un contrat de relance du logement** a par ailleurs été signé cette année entre l'État et plusieurs maires de Cœur d'Essonne Agglomération. 6 communes du territoire, réalisant des programmes de logements neufs, ont ainsi pu bénéficier de 613 500 euros d'aides financières versées par l'État. Ces fonds leur permettront d'investir dans des équipements publics pour accompagner la construction de logements.

Du côté des logements neufs, l'objectif annuel de construction fixé dans le Programme Local de l'Habitat a été atteint pour la 2<sup>e</sup> année consécutive : **1 333 logements neufs ont fait l'objet d'un accord de permis de construire sur l'année 2022**.



Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com  
21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN

## Des actions en faveur de la cohésion sociale

En 2022, les équipes de l'Agglomération, en partenariat avec les référents de chaque ville, ont souhaité aller à la rencontre des acteurs associatifs locaux pour leur présenter les dispositifs « politique de la ville » (financement, calendrier, critères, etc.) et créer ou recréer des liens avec ces structures. **Environ 80 personnes, représentant 55 associations différentes, se sont ainsi mobilisées autour de ces rencontres.**

**Parallèlement, un travail d'évaluation des contrats de ville** a été mené cette année pour préparer la prochaine contractualisation en faveur des quartiers en difficulté. De nouvelles propositions ont ainsi été formulées par l'Agglomération auprès de l'État (expérimentation locale, modification des critères d'entrée en politique de la ville, allègement des formalités administratives, etc.) et auprès des bailleurs (pour mieux articuler leurs actions avec celles des communes notamment).

Diverses actions ont aussi été organisées pour renforcer la cohésion sociale, notamment au sein des quartiers prioritaires. Parmi les temps forts : des séances de cinéma en plein air qui ont rassemblé près de 600 spectateurs ou encore le challenge « Agglo'lympics » qui a permis à 157 jeunes de se rencontrer et de s'initier à de nouvelles pratiques sportives.

Enfin, une enveloppe de 158 000 euros a également été accordée pour soutenir plusieurs associations caritatives ou d'aide à domicile.



Agglo'lympics

## Emploi, formation et insertion Plus de 20 événements emploi tout au long de l'année

Les équipes du pôle DEFI (Développement de l'Emploi, de la Formation, de l'Inclusion) de l'Agglomération ont poursuivi leurs missions autour de **l'accueil de proximité des demandeurs d'emploi et des salariés en transition professionnelle, de l'accompagnement des entreprises dans leurs besoins en recrutement et de l'organisation d'actions partenariales** avec les agences de Pôle Emploi, les missions locales, le Département et les communes.

En 2022, elles ont ainsi permis la réalisation **de nombreux temps forts** : forums emploi dans les communes, Mois de l'insertion et de l'emploi, visites d'entreprises dans le cadre de la « semaine de l'Industrie », etc. Fortement impacté par les périodes de confinement et les mesures sanitaires des dernières années, **le Campus Jeunes, seul forum à destination des jeunes, a pu, à nouveau, être organisé par l'Agglomération.** Il a permis à des jeunes, prêts à se lancer sur le marché du travail, de pouvoir prétendre à des offres d'emploi pérennes ou saisonnières, proposées par des entreprises locales.

Grâce aux permanences organisées à bord du **City bus « En route vers l'emploi »** dans plusieurs communes du territoire, l'Agglomération a pu offrir un accueil de proximité (sous un format moins institutionnel) et aller à la rencontre de nouveaux publics, notamment issus des quartiers prioritaires. Ces temps d'échange ont été l'occasion de prendre connaissance des besoins mais aussi de présenter aux usagers l'offre de services déployée sur le territoire ainsi que les opportunités d'emploi.

Enfin, l'accompagnement réalisé tout au long de l'année auprès des entreprises a permis de contribuer au **recrutement de dizaines de personnes** sur le territoire de l'Agglomération.



Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Campus Jeunes organisé en mars 2022

# Une Agglo éco-engagée

Temps forts 2022

Plan Vélo  
Transport  
Transition agricole et alimentaire  
Économie solidaire  
Collecte des déchets  
Éclairage public  
Reforestation  
Écologie industrielle  
Engagement environnemental



Itinéraire cyclable à Marolles-en-Hurepoix



## De nouveaux itinéraires cyclables

Le Plan Vélo, voté en 2020, a continué à se déployer sur le territoire, avec le lancement de **l'itinéraire permettant de relier le collège Saint-Exupéry à la gare RER de Marolles-en-Hurepoix** pour un montant de 977 400 euros et **celui de Saint-Michel-sur-Orge (de la gare au Techniparc)** pour un total de 122 000 euros TTC.

Plusieurs études, relatives aux itinéraires « Égly centre – gare d'Égly », « Centre-ville de Leuville – Saint-Germain-lès-Arpajon – lycée Belmondo d'Arpajon », « Bruyères-le-Châtel – gare de Breuillet-Bruyères » et à celui situé aux abords du tram T12 à Morsang, ont aussi été lancées cette année.

Une autre étude a par ailleurs été développée pour mettre en œuvre **le programme de jalonnement et de stationnement cyclable à l'échelle du territoire.**

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231229ANN

Transport

## Des transports en commun plus accessibles

Tous les **projets Pôles gare** ont eux aussi poursuivi leur développement. Plusieurs marchés de maîtrise d'œuvre ont notamment été lancés ainsi que certaines études de faisabilité (pour la réalisation d'un parking par exemple).

Du côté des bus, **une nouvelle convention partenariale a été signée avec Île-de-France Mobilités**, dans le cadre de la mise en concurrence à venir des réseaux de bus, tandis que **la mise en accessibilité des points d'arrêts s'est poursuivie** avec 20 nouveaux arrêts mis aux normes cette année.



## 44 pistes foncières agricoles identifiées

Sésame, le programme de transition agricole et alimentaire de l'Agglomération, a connu de belles avancées au cours de l'année 2022.

L'association *J'adopte un potager* a par exemple accompagné les communes d'Ollainville et de Leuville-sur-Orge dans **la réhabilitation ou la création de potagers communaux partagés** (inaugurés au printemps 2022). De quoi permettre à de nouveaux habitants de cultiver leurs propres légumes.

Pour **faciliter l'approvisionnement des Cœur d'Essonnien en circuit court**, l'Agglomération a également édité son **premier numéro du Carnet Sésame**, un document référençant tous les agriculteurs / producteurs du territoire *Sésame* (jusqu'à 10 km autour de l'Agglomération) en vente directe. Ce travail de valorisation a pu être mené grâce à l'appui de la Chambre d'agriculture de la région Île-de-France qui soutient les agriculteurs au quotidien.

L'accompagnement au changement des pratiques alimentaires a par ailleurs pris la forme d'actions à destination des enfants. L'association *Les Insatiables* a notamment proposé **des ateliers en camion-cuisine mais aussi en milieu scolaire, périscolaire ou lors d'événements organisés par l'Agglomération** pour apprendre aux enfants à cuisiner des aliments locaux et de saison. **38 ateliers, sur 12 communes du territoire, ont pu avoir lieu cette année.**

Du côté de l'accompagnement des agriculteurs, **la cellule foncière Sésame (qui réunit les acteurs de l'installation en agriculture) a pu identifier 44 pistes foncières sur le territoire Sésame**, pour des projets d'installation envisageables à court comme à long terme. Parmi eux, 3 ont déjà abouti à une installation de porteurs de projets en 2022.

De manière générale, toutes les parties prenantes du programme *Sésame* ont poursuivi leurs échanges pour travailler en synergie et déployer *Sésame* sur le territoire : une rencontre « 3 ans après » a, par exemple, été organisée en novembre pour **matérialiser l'Alliance Sésame, présenter les différentes actions menées et faire un point d'étape sur l'évolution du programme.**



Atelier cuisine à destination des enfants

## Economie durable et solidaire Apprendre à consommer autrement

Afin de sensibiliser les habitants à l'économie durable, **les escales itinérantes « consommer autrement » ont été reconduites**. 5 rendez-vous (proposant des rencontres avec des acteurs locaux de l'économie solidaire mais aussi des trocs livres et des ateliers zéro déchet) ont été organisés au cours de l'année et ont permis de toucher plus d'une centaine de visiteurs.

**Tous les livres collectés lors de ces rendez-vous ou dans les points de collecte des médiathèques (soit plus de 5 000 livres au total) ont ensuite été proposés au don lors du Village pour consommer autrement** qui s'est quant à lui tenu fin novembre. 26 stands, offrant des conseils et des solutions pratiques pour limiter le gaspillage et consommer de manière plus responsable, étaient présents lors de cet événement.

Cette démarche d'écoresponsabilité a également été déployée auprès des acteurs économiques. Un premier atelier, réunissant des entreprises du secteur logistique et transport, a ainsi été organisé cette année (dans le cadre d'une expérimentation menée avec l'Ademe) ; Il a notamment permis de faire émerger de nouvelles initiatives autour de l'approvisionnement en énergie ou de la mutualisation de ressources par exemple (parkings, espaces de stockages, etc.).



Village pour consommer autrement 2022

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN



## 38 tonnes de biodéchets collectées

Pour faciliter les opérations de collecte des déchets et limiter les dépôts sauvages au pied des bornes, **un nouveau service de nettoyage et de maintenance** (en charge de l'inspection régulière des points d'apports volontaires et des éventuelles opérations nécessaires) a été mis en place en 2022.

L'année a également été marquée par **l'analyse de l'expérimentation biodéchets** lancée en 2021 auprès de 4 villes pilotes (en lien avec la loi obligeant les collectivités à proposer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une solution de tri à la source des biodéchets à ses usagers).

Afin de trouver une option pertinente économiquement et environnementalement, sans ajout de tournées de collecte ni de bacs, l'Agglo avait en effet testé, durant 8 mois, un mode de collecte original des biodéchets, grâce à des sacs de couleur placés dans le bac des ordures ménagères. **Les résultats obtenus sont très encourageants** : 20 % des foyers pilotes engagés, 88 % de taux de pureté et 38 tonnes de biodéchets collectées, qui ont permis de produire l'équivalent en biogaz de 49 tournées de collecte et 33 tonnes de compost.

Ces taux, très prometteurs, montrent que les consignes de tri ont été comprises et respectées.

Éclairage public

## Un plan de sobriété énergétique

De nouvelles mesures ont été prises en matière d'éclairage public pour **contenir l'augmentation massive du prix de l'énergie (+100 % par rapport à l'année précédente) et poursuivre le dispositif de réduction des consommations énergétiques, initié depuis de nombreuses années à l'Agglomération.**

**Un plan de sobriété** a ainsi été adopté fin 2022 pour optimiser l'éclairage public (qui représente près de 71% de la facture énergétique de l'Agglomération), limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité. Il s'est notamment traduit par **une extinction des éclairages** entre minuit (ou 1h selon les secteurs) et 5h du matin. D'autres actions, dans la lignée de celles entreprises depuis plusieurs années, ont aussi été menées pour poursuivre la modernisation du parc lumineux (en remplaçant les anciens luminaires, très énergivores, par des luminaires à Led).

Le programme pluriannuel d'investissement s'est également déployé avec **la mise en conformité des carrefours à feux sur le territoire et l'intégration systématique de signalétique dédiée aux cyclistes pour prioriser leurs traversées** (avec le minimum d'attente).



## Plantation d'une forêt urbaine de 6 000 pieds

**Un grand chantier collectif et participatif a été organisé pour procéder à la plantation d'une forêt urbaine de 6 000 pieds, sur le site de la Coulée douce (2 000 m<sup>2</sup>), à Villiers-sur-Orge.** Plusieurs centaines de personnes (dont environ 300 élèves) sont venues prêter main forte pour cette opération de reboisement réalisée selon la méthode du botaniste Akira Miyawaki.



Chantier participatif de plantation urbaine

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231I22ANN



## 49 728 abonnés au réseau d'eau potable

En charge de la distribution d'eau potable pour le compte de l'Agglomération, la régie publique Eau Cœur d'Essonne a maintenu toutes ses missions auprès des 49 728 abonnés du territoire (accueil, gestion des abonnements, création de branchements, facturation, etc.).

Une « appli régie » a d'ailleurs été développée pour faciliter le lien avec les usagers.

Les équipes de la régie Eau Cœur d'Essonne ont également été mobilisées autour de l'**optimisation des performances du service** sur les 728 km de réseau (évaluation, comptage des volumes d'eau, traitement des fuites, renouvellement des canalisations, etc.).



## Des engagements environnementaux

Cœur d'Essonne Agglomération a souhaité s'inscrire dans la nouvelle génération de contrats territoriaux proposés par l'État, en **formalisant un Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE)**, validé par le Conseil communautaire fin 2021. Ce contrat a permis à l'Agglomération et aux communes membres de mobiliser prioritairement des financements de l'État, Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), pour l'année 2022. **37 actions concrètes, soutenues par des budgets prévisionnels et des sollicitations de subventions, ont pu être formalisées.**

**Un Contrat d'Objectif Territorial, véritable démarche de qualité environnementale,** a également été lancé autour de la thématique « Climat-Air-Energie » mais aussi de l'économie circulaire.

Conformément aux réglementations européennes et françaises, Cœur d'Essonne Agglomération a entrepris l'élaboration d'**un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** visant à éviter, prévenir et réduire les nuisances auditives sur le territoire. Arrêté par le Conseil communautaire en juin 2022, ce document a été soumis à la consultation du public en fin d'année 2022 et sera adopté dans le courant de l'année 2023.



Le CRTE a permis de mobiliser une aide à l'investissement pour moderniser l'éclairage public

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-2023122ANN

# Une Agglo audacieuse

## Temps forts 2022

Implantation d'entreprises  
Tourisme  
Espace d'innovations  
Soutien aux porteurs de projets  
Développement des ZAC  
Accueil de grands événements  
Implantation du char à voile  
Aménagement écologique de La Base 217  
Pôle industriel cinématographique



8 000 nouveaux emplois créés en 5 ans

Soucieuse de **favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire**, l'Agglomération a poursuivi ses missions de contacts et de partenariats avec les acteurs de l'immobilier et les porteurs de projets. Le territoire a ainsi enregistré 8 000 nouveaux emplois sur la période 2017-2021.



Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN

Tourisme

## Un nouvel office de tourisme

Avec 2 635 emplois et 405 entreprises (hébergement, restauration, transport, loisirs, etc.), **le tourisme constitue un secteur économique à part entière sur le territoire** de Cœur d'Essonne. Pour développer cette filière et saisir toutes les opportunités présentes, l'Agglomération a décidé de se doter d'un outil à la hauteur des enjeux et de **créer un nouvel office de tourisme**.

Cet outil professionnel permettra de structurer l'offre locale, de lui offrir une meilleure visibilité, d'accompagner la venue de grands événements et d'œuvrer en faveur du tourisme d'affaires.

Aménagement **Aménagement de ZAC**

Les opérations d'aménagement de la ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet (extension d'une zone d'activité existante et partie dédiée au logement) sont **en cours de finalisation**. Sur la zone d'habitat dite « Le bois Clément », **la plus grande partie des logements est désormais habitée et les derniers chantiers se terminent**.

Du côté de la Croix de l'Orme à Bruyères-le-Châtel, la ZAC dédiée à l'habitat et aux équipements publics (école et gymnase) a connu une belle avancée cette année. **La plupart des chantiers de collectifs sont en effet lancés et la commercialisation des lots libres se poursuit**.



**De nouveaux espaces pour les porteurs de projets**

L'ancien bâtiment militaire dit « IGESA » a fait l'objet de travaux de réhabilitation (pour un montant de 2,4 millions d'euros), réalisés dans un souci d'éco-responsabilité avec des matériaux isolants biosourcés, l'installation de pompes à chaleur air/eau, etc. Ce nouvel espace, d'une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, permettra lui aussi d'**accueillir de nouveaux porteurs de projets pour leur permettre de développer leurs activités**.



Réhabilitation d'un ancien bâtiment militaire pour accueillir les porteurs de projets

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
**REÇU EN PREFECTURE**  
 le 08/12/2023  
 Application agréée E-legalite.com  
 21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN



Ouverture du Modul'Air - Espace d'innovations sur La Base 217



**Un espace d'innovations pour la filière drones civils**

Un nouveau bâtiment, baptisé Modul'Air et dédié à **l'accueil des jeunes entreprises innovantes de la filière drones civils**, a été ouvert cette année. **Récompensé par le trophée Eiffel** pour son architecture audacieuse, entièrement réalisée en conteneurs maritimes, il propose, sur ses quelques 2 000 m<sup>2</sup>, différents types d'espaces dédiés aux entreprises : bureaux, ateliers, salles de réunion mais aussi une zone de vol couverte (et 300 hectares d'espaces extérieurs) pour les essais et tests de drones. **15 entreprises innovantes ont déjà rejoint le Modul'Air** depuis son ouverture. Un lancement plus que prometteur et qui répond pleinement à l'ambition de Cœur d'Essonne Agglomération de **créer de l'emploi qualifié et spécialisé autour de cette filière d'excellence**.

**Une convention de partenariat entre System@tic Paris-Région (pôle européen d'excellence), la SPL Air 217 et Cœur d'Essonne Agglomération** a par ailleurs été signée en avril 2022 pour mettre en œuvre des actions à destination des entreprises du Hub Drones et favoriser l'implantation de nouveaux acteurs.



## 400 000 festivaliers sur La Base 217

Événement majeur de l'année, la **87<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Humanité s'est, pour la première fois, tenue sur la plaine événementielle de La Base 217**. Cet événement mythique, qui a choisi de s'implanter sur l'Agglomération pour plusieurs années, a rassemblé près de 400 000 festivaliers sur l'ensemble des 3 jours.

L'accueil de ce festival, rendu possible grâce aux multiples travaux réalisés par Cœur d'Essonne Agglomération mais aussi à la réhabilitation de bâtiments nécessaires pour accueillir les équipes logistiques, a permis à de nombreux Cœur d'Essonnais de découvrir cet événement multiculturel.

## Char à voile 1 400 sportifs ont osé le Char à Voile

Unique en région parisienne, la **Fédération de Char à Voile a été présente 142 jours sur La Base 217** en proposant des sessions de pratique découverte sur des circuits balisés et sécurisés, ainsi que des stages aux pratiquants titulaires d'une licence.

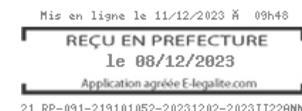
La Fédération de Char à Voile s'est également associée au **Club Kite 2 Ouf** (dédié aux cerfs-volants de traction) pour organiser des rencontres sportives.



## 20 hectares de continuités écologiques

La **2<sup>e</sup> phase des travaux de continuités écologiques a été réalisée cette année** sur La Base 217 et a conduit à l'aménagement de 20 hectares d'espaces de biodiversité. **Deux passages à faune supplémentaires** ont notamment été créés sur le site et **un arboretum d'arbres remarquables**, offert par Christian Dior, a été installé. Ce projet, délégué à la SPL Air 217 et co-financé par les fonds européens, l'État et le département de l'Essonne, a aussi permis d'**implanter des espaces particuliers** : un jardin des Tritons, composé d'une mare et d'arbustes, un jardin sec avec des plantes méridionales ainsi que des serres pédagogiques qui seront utilisées dans le cadre des activités périscolaires. Ces différents projets ont été présentés par Gilles Clément et COLOCO lors de la biennale de Versailles 2022.

L'étude d'impact environnemental, réalisée en 2021, a par ailleurs fait l'objet d'une mise à jour à l'été 2022.



## Pôle cinématographique Un projet de pôle industriel cinématographique

Tout au long de l'année 2022, le **travail engagé entre la SPL Air 217, Quad Group et Smart consulting** (qui avaient répondu, dès 2021, à un appel à projets du Centre National de la Cinématographie) s'est poursuivi en vue de donner naissance, sur La Base 217, à un **pôle industriel cinématographique**. Une subvention de 800 000 euros versée par l'État a déjà permis de financer les **1<sup>ères</sup> études** d'aménagement ainsi que l'étude architecturale.

Par ailleurs **55 jours de tournage de films ont été comptabilisés, en 2022**, sur les pistes et dans les bâtiments de La Base 217.



87<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Humanité sur La Base 217

# Annexes

Bureau communautaire  
Conseil communautaire  
Organigramme fonctionnel



## Liste des membres du Bureau communautaire au 31 décembre 2022

### Éric BRAIVE

Président de Cœur d'Essonne Agglomération

### Véronique MAYEUR

Vice-présidente en charge de l'eau potable

### Frédéric PETITTA

Vice-président en charge  
du développement économique, de  
l'artisanat et de la démocratie d'implication

### Sophie RIGAULT

Vice-présidente en charge  
des transports et des mobilités

### Christian BERAUD

Vice-président en charge de l'emploi,  
du commerce de proximité, de l'insertion, de  
la formation et du tourisme

### Marianne DURANTON

Vice-présidente en charge de l'habitat,  
de la Politique de la ville  
et de l'inclusion républicaine

### Olivier CORZANI

Vice-président en charge  
de la valorisation des déchets

### Nicolas MÉARY

Vice-président en charge  
de l'accueil des Gens du voyage

### Alain LAMOUR

Vice-président en charge du développement  
durable et de la transition écologique

### Georges JOUBERT

Vice-président en charge de l'aménagement  
du territoire, de l'urbanisme et des finances

### Jean-Michel GIRAudeau

Vice-président en charge de la culture,  
du patrimoine culturel et des établissements  
d'enseignement artistique

### Norbert SANTIN

Vice-président en charge de la coordination  
des actions de prévention et de sécurité, des  
relations institutionnelles et de l'accès aux  
droits

### Sylvain TANGUY

Vice-président en charge de l'assainissement

### François CHOLLEY

Vice-président en charge des espaces  
naturels, de la gestion des milieux aquatiques  
et de la prévention des inondations

### Fabienne LEGUICHER

Vice-présidente en charge  
de la santé et du sport

### Thierry ROUYER

Vice-président en charge de la transition  
agricole et alimentaire

### Gilles FRAYSSE

Vice-président délégué au numérique

### Kim DELMOTTE

Vice-présidente déléguée  
à l'action sociale et à la petite enfance

### Édouard MATT

Vice-président délégué  
au patrimoine bâti et à l'accessibilité

### Philippe Le FOL

Vice-président délégué à la voirie,  
à l'éclairage public  
et à la signalisation tricolore

### Michel COLLET

Vice-président délégué  
au schéma de mutualisation

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2023

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231122ANN

# Composition du Conseil communautaire au 31 décembre 2022

## Sainte-Geneviève-des-Bois



**Frédéric  
PETITTA**  
Maire



**Michelle  
BOUCHON**



**Philippe  
DECOMBLE**



**Maria  
DE JESUS CARLOS**



**Mohammed  
ZAOUÏ**



**Nadia  
CARCASSET**



**Philippe  
ROGER**



**Alice  
SEBBAG**



**Brahim  
OUAREM**



**Danièle  
GARCIA**



**Yassin  
LAMAOUÏ**



**Thomas  
ZLOWODZKI**

## Égley



**Édouard  
MATT**  
Maire

## Marolles-en-Hurepoix



**Georges  
JOUBERT**  
Maire

## Ollainville



**Jean-Michel  
GIRAudeau**  
Maire

## Le Plessis-Pâté



**Sylvain  
TANGUY**  
Maire

## La Norville



**Fabienne  
LEGUICHER**  
Maire

## Leuville-sur-Orge



**Éric BRAIVE**  
Maire et Président  
de Cœur d'Essonne  
Agglomération

## Brétigny-sur-Orge



**Nicolas  
MÉARY**  
Maire



**Christiane  
LECOUSTEY**



**Michel  
PELTIER**



**Patricia  
MARTIGNE**



**Alain  
GIRARD**



**Aline  
FLORETTE**



**Steevy  
GUSTAVE**



**Sylvie  
DAENINCK**

## Morsang-sur-Orge



**Marianne  
DURANTON**  
Maire



**Augustin  
DUMAS**



**Virginie  
BUISSON**



**Axel  
DOUAILLY**



**Isabelle  
MALLET**



**Thibault  
MANCHON**



**Marie-Claire  
ARASA**

## Saint-Michel-sur-Orge



**Sophie  
RIGAULT**  
Maire



**Georges  
GOURGUES**



**Muriel  
MOSNAT**



**Joseph  
DELPIC**



**Isabelle  
OUDARD**



**Christian  
PICCOLO**

## Breuillet



**Véronique  
MAYEUR**  
Maire



**Bernard  
SPROTTI**

## Villiers-sur-Orge



**Gilles  
FRAYSSE**  
Maire

## Arpajon



**Christian  
BERAUD**  
Maire



**Sarah  
KRIMI**



**Isabelle  
PERDEREAU**

## Villemoisson-sur-Orge



**François  
CHOLLEY**  
Maire



**Véronique  
DABADIE**

## Saint-Germain-lès-Arpajon



**Norbert  
SANTIN**  
Maire



**Annie  
LECLERC**



**Christian  
KERVAZO**

## Fleury-Mérogis



**Olivier  
CORZANI**  
Maire



**Alice  
FUENTÈS**



**Roger  
PERRET**

## Longpont-sur-Orge



**Alain  
LAMOUR**  
Maire



**Charlène  
BADINA**

## Villemoisson-sur-Orge



**François  
CHOLLEY**  
Maire



**Véronique  
DABADIE**

## Bruyères-le-Châtel



**Thierry  
ROUYER**  
Maire

## Cheptainville



**Kim  
DELMOTTE**  
Maire

## Avrainville



**Philippe  
LE FOL**  
Maire

## Guibeville

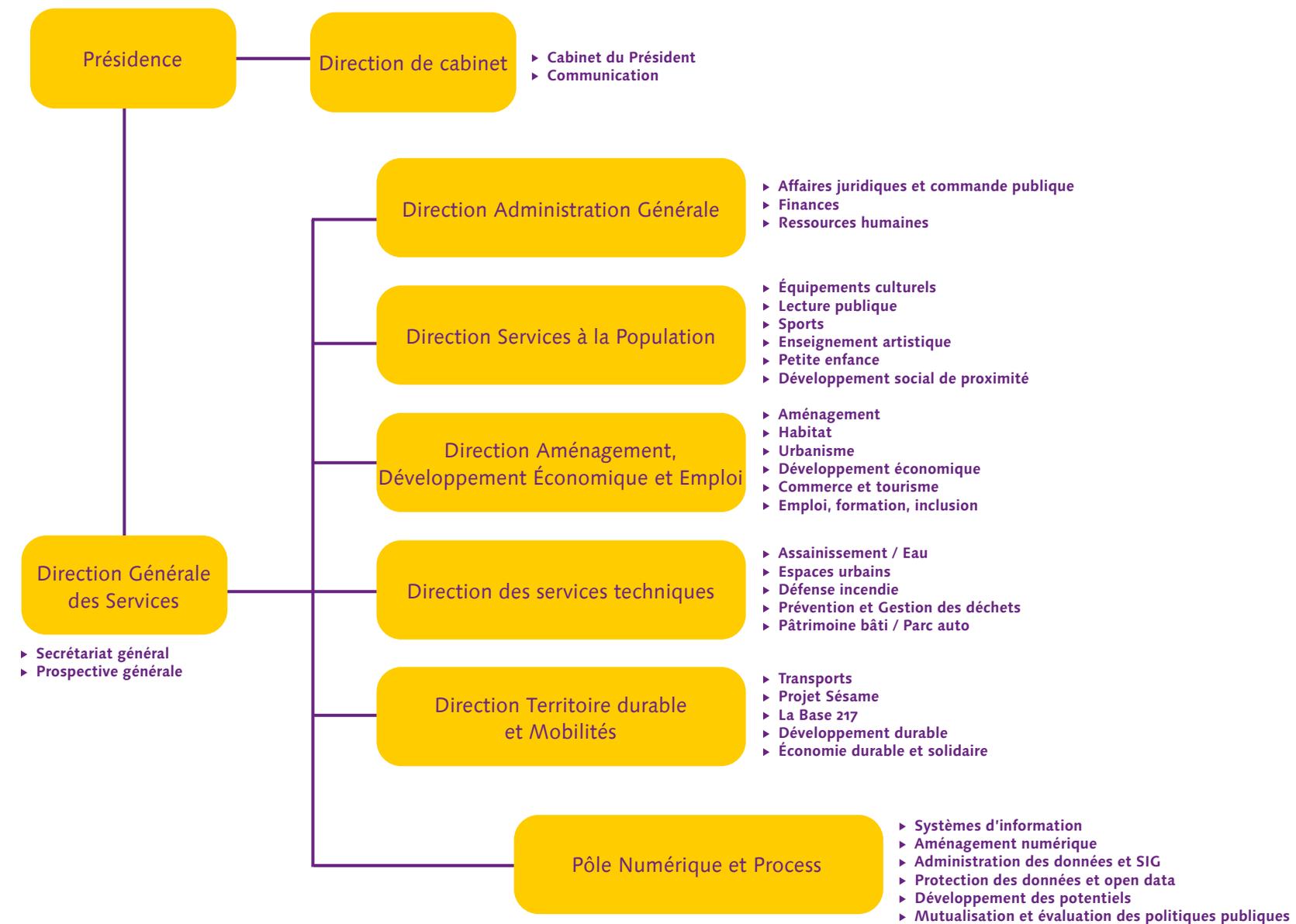


**Michel  
COLLET**  
Maire

Mis en ligne le 11/12/2023 à 09h48  
REÇU EN PREFECTURE  
le 08/12/2023  
Application agréée E-legalite.com

21\_RP-091-219101052-20231202-20231229ANN

# Organigramme fonctionnel de l'Agglo au 31 décembre 2022



**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS . BRÉTIGNY-SUR-ORGE  
MORSANG-SUR-ORGE . SAINT-MICHEL-SUR-ORGE . ARPAJON  
SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON . FLEURY-MÉROGIS  
BREUILLET . VILLEMOSNON-SUR-ORGE . LONGPONT-SUR-ORGE  
ÉGLY . MAROLLES-EN-HUREPOIX . OLLAINVILLE  
LE PLESSIS-PÂTÉ . LA NORVILLE . LEUVILLE-SUR-ORGE  
VILLIERS-SUR-ORGE . BRUYÈRES-LE-CHÂTEL  
CHEPTAINVILLE . AVRAINVILLE . GUIBEVILLE**



La Maréchaussée, 1 place Saint-Exupéry  
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00  
communaute@coeuressonne.fr  
www.coeuressonne.fr

